

# Collectif inter-écoles de parents d'élèves cretois

## Lettre ouverte au maire pour le respect des votes des conseils d'écoles concernant les rythmes scolaires

Monsieur le Maire,

Le CDEN<sup>1</sup> arrêtera les horaires scolaires des écoles publiques du département le **27 avril 2021** pour la rentrée 2021/2022. Nous avons appris que vous souhaitez maintenir les rythmes scolaires existants, au mépris des votes des conseils d'école. Les équipes enseignantes sont mobilisées contre cette décision. Nous, parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville de Crest, nous sommes constitués en collectif pour rejoindre leur mobilisation. Nous demandons, avec eux, à ce que les votes des conseils d'école, instances démocratiques rassemblant des représentants de la mairie, des équipes éducatives et des parents d'élèves, soient respectés.

### **Pour rappel, votes des conseils d'école fin 2020 :**

- 4 jours : 4 écoles : Royannez, Brassens et Chandeneux et l'école maternelle Anne Pierjean
- 4,5 jours : 1 école : l'école élémentaire Anne Pierjean, avec la précision que l'école « souhaite s'aligner sur les rythmes scolaires des autres écoles de Crest »

Nous rappelons que dans la situation actuelle, que vous souhaitez maintenir, les écoles de la commune ne suivent pas les mêmes rythmes. Avec des conséquences sur les familles ayant des enfants à des rythmes différents entre maternelle et primaire (à Chandeneux et Royannez), sur les enseignants ne pouvant pas travailler ensemble, et sur l'organisation des temps d'activités périscolaires, extrascolaires, de garderie et de centre aéré, qui ne peuvent pas être harmonisés entre écoles à l'heure actuelle.

### **Rythmes actuels :**

- 4,5 jours : Royannez (élémentaire) et Anne Pierjean (maternelle et élémentaire)
- 4 jours : Brassens (maternelle et élémentaire) et Chandeneux (maternelle, accolée à Royannez)

Les arguments sont nombreux pour la semaine de 4,5 jours comme pour la semaine de 4 jours. Le débat a déjà eu lieu et les décisions ont été votées en conseils d'école. Il nous semble important de ne pas le rouvrir. Les conseils d'école se sont exprimés en faveur de l'harmonisation des rythmes dans les différentes écoles de Crest, en s'alignant sur la semaine de 4 jours déjà adoptée par 400 écoles sur 416 dans la Drôme.

La demande de changement de rythme scolaire devant être réalisée conjointement auprès du DASEN<sup>2</sup> par la mairie et les conseils d'écoles, **nous vous demandons de respecter les votes ayant eu lieu pour que le retour à la semaine de 4 jours soit validé par le CDEN du 27 avril prochain.** Nous vous demandons de recevoir une délégation de parents au plus tard lundi 26 avril.

Cordialement

le Collectif inter-écoles de parents d'élèves cretois  
parents.inter-ecoles.crest@framalistes.org  
lundi 19 avril 2021

*Pour soutenir cette demande, vous pouvez signer ce texte sous la forme d'une pétition en ligne ici :*  
<https://www.openpetition.eu/petition/online/pour-le-respect-des-votes-des-conseils-decoles-concernant-les-rythmes-scolaires>

<sup>1</sup> Conseil Départemental de l'Education Nationale

<sup>2</sup> Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

# Collectif inter-écoles de parents d'élèves crestois

## Lettre ouverte au maire pour le respect des votes des conseils d'écoles concernant les rythmes scolaires

Monsieur le Maire,

Le CDEN<sup>3</sup> arrêtera les horaires scolaires des écoles publiques du département le **27 avril 2021** pour la rentrée 2021/2022. Nous avons appris que vous souhaitez maintenir les rythmes scolaires existants, au mépris des votes des conseils d'école. Les équipes enseignantes sont mobilisées contre cette décision. Nous, parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville de Crest, nous sommes constitués en collectif pour rejoindre leur mobilisation. Nous demandons, avec eux, à ce que les votes des conseils d'école, instances démocratiques rassemblant des représentants de la mairie, des équipes éducatives et des parents d'élèves, soient respectés.

### **Pour rappel, votes des conseils d'école fin 2020 :**

- 4 jours : 4 écoles : Royannez, Brassens et Chandeneux et l'école maternelle Anne Pierjean
- 4,5 jours : 1 école : l'école élémentaire Anne Pierjean, avec la précision que l'école « souhaite s'aligner sur les rythmes scolaires des autres écoles de Crest »

Nous rappelons que dans la situation actuelle, que vous souhaitez maintenir, les écoles de la commune ne suivent pas les mêmes rythmes. Avec des conséquences sur les familles ayant des enfants à des rythmes différents entre maternelle et primaire (à Chandeneux et Royannez), sur les enseignants ne pouvant pas travailler ensemble, et sur l'organisation des temps d'activités périscolaires, extrascolaires, de garderie et de centre aéré, qui ne peuvent pas être harmonisés entre écoles à l'heure actuelle.

### **Rythmes actuels :**

- 4,5 jours : Royannez (élémentaire) et Anne Pierjean (maternelle et élémentaire)
- 4 jours : Brassens (maternelle et élémentaire) et Chandeneux (maternelle, accolée à Royannez)

Les arguments sont nombreux pour la semaine de 4,5 jours comme pour la semaine de 4 jours. Le débat a déjà eu lieu et les décisions ont été votées en conseils d'école. Il nous semble important de ne pas le rouvrir. Les conseils d'école se sont exprimés en faveur de l'harmonisation des rythmes dans les différentes écoles de Crest, en s'alignant sur la semaine de 4 jours déjà adoptée par 400 écoles sur 416 dans la Drôme.

La demande de changement de rythme scolaire devant être réalisée conjointement auprès du DASEN<sup>4</sup> par la mairie et les conseils d'écoles, **nous vous demandons de respecter les votes ayant eu lieu pour que le retour à la semaine de 4 jours soit validé par le CDEN du 27 avril prochain.** Nous vous demandons de recevoir une délégation de parents au plus tard lundi 26 avril.

Cordialement

le Collectif inter-écoles de parents d'élèves crestois  
parents.inter-ecoles.crest@framalistes.org  
lundi 19 avril 2021

*Pour soutenir cette demande, vous pouvez signer ce texte sous la forme d'une pétition en ligne ici :*  
<https://www.openpetition.eu/petition/online/pour-le-respect-des-votes-des-conseils-decoles-concernant-les-rythmes-scolaires>

<sup>3</sup> Conseil Départemental de l'Éducation Nationale

<sup>4</sup> Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale